

L'industrie des fixations est en constante évolution.

Au cours des derniers mois, il y a eu un peu de confusion et d'inquiétude concernant deux exigences qui ont récemment été mises en application; **RoHS** et **DFARS** (l'amendement Berry). Ces deux politiques peuvent en déconcerter plus d'un, mais pour SPIROL, s'adapter à de telles exigences et mener l'industrie à travers de tels changements est une activité normale.

SPIROL International est un fabricant mondial de composants techniques pour la fixation et l'assemblage. Ses produits comprennent des goupilles flexibles spiralées et fendues, des goupilles pleines, des inserts en laiton, des entretoises, des bagues et des douilles d'alignement. Ces produits se retrouvent dans des applications du monde entier, allant des étuis cosmétiques et des téléphones portables, aux automobiles et aux chars militaires.



RoHS

La directive RoHS signifie « restriction de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques ». Cette directive empêchera la mise sur le marché de l'Union européenne (UE), à partir du 1er juillet 2006, des nouveaux équipements électriques et électroniques (EEE) qui contiennent des niveaux excessifs de plomb, de cadmium, de mercure, de chrome hexavalent et de retardateurs de flamme de type polybromobiphényle (PBB) et polybromodiphényléther (PBDE).

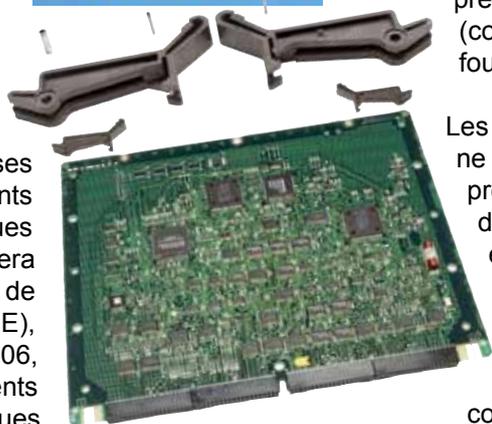
Bien que la directive RoHS soit une directive de l'UE, les fabricants d'EEE situés en dehors de l'Europe doivent également se conformer à cette législation si les équipements qu'ils produisent sont finalement importés dans un État membre de l'UE.

« Le non-respect des exigences de la réglementation RoHS du Royaume-Uni entraînera le retrait des produits des fabricants du marché. En outre, les personnes tenues pour responsables s'exposent, en cas de condamnation par procédure sommaire, à une peine d'emprisonnement n'excédant pas trois mois et/ou à une amende pouvant atteindre 5 000 GBP. Lorsqu'une infraction est jugée par voie de mise en accusation, les peines maximales sont une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à deux ans et une amende illimitée. Lorsqu'il est démontré qu'une infraction commise par une personne morale a été commise avec le consentement, la connivence ou par négligence d'un directeur, d'un gestionnaire ou d'un agent similaire de la personne morale, ceux-ci sont considérés comme ayant commis l'infraction au même titre que la personne morale. » (Dionics- www.pb-free.info)

Cela semble assez sérieux. Au Royaume-Uni, le National Weights and Measures Laboratory a été chargé de mettre en place l'organisme national de contrôle. Les fabricants devront faire preuve de « diligence raisonnable » pour s'assurer qu'aucune des substances soumises à restriction n'est présente dans chaque élément homogène (composant) de l'équipement fabriqué ou fourni. Voir www.rohs.gov.uk.

Les produits simples fabriqués par SPIROL ne violent aucune de ces restrictions. Le problème se pose lorsqu'un placage est demandé. Dans la plupart des cas, le placage est spécifié pour assurer la protection contre la corrosion du composant. Pour les produits fabriqués par SPIROL International, la métallisation la plus courante est le zingage avec une conversion au chrome. Ce placage ne répond pas aux exigences de la directive RoHS. Étant donné que RoHS est une exigence d'achat, l'OEM ou le distributeur DOIT spécifier si le placage doit ou non répondre aux exigences de RoHS. En spécifiant cette exigence, SPIROL International fournira un placage conforme à RoHS qui répondra aux exigences. Il est essentiel de comprendre les exigences de l'utilisateur final pour fournir un article plaqué qui répond à ses besoins.

Tous les articles n'ont pas besoin d'être conformes à la directive RoHS, mais pour ceux qui le sont, SPIROL Distribution est le fournisseur qui peut fournir le meilleur produit de qualité pour répondre aux exigences de presque toutes les applications.





DFARS

Une autre exigence d'achat imposée est connue sous le nom de DFARS « Defense Federal Acquisition Regulation Supplement. »

Cette exigence est conforme à la « Buy American Act of 1933 », la loi qui régit les

achats du gouvernement fédéral. Cette clause exige que tout « MÉTAL SPÉCIALISÉ » (défini ci-dessous) incorporé dans du matériel dans le cadre de contrats du ministère de la Défense doit être fondu aux États-Unis ou dans un « PAYS QUALIFIANT » (liste à droite).

L'exigence DFARS est une EXIGENCE D'ACHAT, et non une exigence de spécification militaire (MS/NAS). Cela signifie que si un client commande une pièce standard MS et ne demande pas la conformité DFARS, il n'a pas à se conformer à l'exigence DFARS. Tout comme l'exigence RoHS, cette exigence d'achat spéciale doit être identifiée au moment de l'achat sur le bon de commande. SPIROL International ajoutera alors cette conformité au certificat de conformité MS.

MÉTAUX SPÉCIAUX DFARS

- Acier* dont la teneur maximale en alliage dépasse une ou plusieurs des limites suivantes :
 - manganèse 1,65% ; silicium 0,60% ; ou cuivre 0,60 % ; ou :
 - contenant plus de 0,25 % de l'un des éléments suivants : aluminium, chrome, cobalt, columbium, molybdène, nickel, titane, tungstène, ou vanadium.
- Titane et alliages de titane
- Zirconium et alliages à base de zirconium

* Ceci s'applique uniquement aux matériaux 420 S/S et 302 S/S de SPIROL. S/S de SPIROL ; pas l'acier au carbone.

PAYS QUALIFIANT DFARS

Australie	Luxembourg
Belgique	Irlande du Nord
Canada	Norvège
Danemark	Portugal
Égypte	Espagne
France	Suède
Allemagne	Suisse
Israël	Turquie
Italie	Royaume-Uni



SPIROL est le leader de l'industrie des fixations techniques depuis plus de 55 ans. Avec une équipe d'ingénieurs et un service qualité

inégalés, SPIROL Distribution, la branche distribution de SPIROL International, est soutenue par des experts dans leur domaine, prêts à répondre à tous les problèmes et à offrir leur assistance à leur vaste clientèle.

La mission de SPIROL International est de « définir la norme en matière de qualité des produits, de service et de valeur en dépassant les attentes des clients ». Avec les attentes et l'évolution continue de l'industrie des fixations, il est essentiel de faire affaire avec une entreprise telle que SPIROL qui s'améliore continuellement et apporte des réponses aux nouveaux défis.

Contactez SPIROL Distribution pour toutes vos goupilles spiralées, goupilles fendues, inserts en laiton et produits tubulaires AUJOURD'HUI !

T 800.321.4679
F 869.774.0487
E info-fr@SPIROL.com